

PLEIN MILIEU
ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2021

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport des auditeurs indépendants	
État des résultats	1
État de l'évolution de l'actif net	2
État des flux de trésorerie	3
État de la situation financière	4
Notes complémentaires	5-8
Renseignements supplémentaires	9

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de **PLEIN MILIEU**

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de PLEIN MILIEU, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du PLEIN MILIEU au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme tire des revenus d'autofinancement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. En conséquence, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pouvaient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés au fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2021 et 31 mars 2020, de l'actif à court terme et du passif à court terme du 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, et de l'actif net au 1^{er} avril 2019 et 2020 et au 31 mars 2021 et 2020.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal,
Le 21 mai 2021

Desormeaux Patenaude che

DESORMEAUX PATENAUDE INC.
Par: **Aline Désormeaux, CPA, CA, Adm A**



PLEIN MILIEU**ÉTAT DES RÉSULTATS**

Page 1

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021		2020
PRODUITS			
Subventions (Annexe A)	1 212 219	\$	1 142 849
Dons	6 696		6 298
Intérêts	2 876		6 062
Autres revenus	13 145		22 245
	1 234 936		1 177 454
CHARGES			
Salaires et charges sociales			
Salaires Plein Milieu	771 545		712 245
Charges sociales	118 005		110 568
	889 550		822 813
Fonctionnement			
Loyer	42 974		42 501
Entretien et réparations	11 240		8 255
Assurances	5 465		4 137
Communications et sécurité	8 521		10 989
Mobilier et équipements	2 888		4 495
Frais informatiques	4 823		6 605
Frais de bureau	4 686		12 652
Vie associative, publicité et recrutement	4 141		6 064
Publicité et promotions	1 209		5 888
Déplacement et représentation	10 854		17 051
Formation, colloques et congrès	1 465		15 615
Honoraires professionnels	9 144		5 394
Frais de fiducie	2 525		2 663
Frais bancaires, de paye et autres	3 007		2 794
Électricité	2 886		3 153
Mauvaises créances	100		-
Amortissement	1 933		1 194
	117 861		149 450
Activités			
Projet messagers	24 569		33 178
Travail de rue, de milieu et autres activités	8 073		26 579
	32 642		59 757
Plein Logis	156 577		129 881
	1 196 630		1 161 901
RÉSULTAT NET	38 306		15 553

PLEIN MILIEU

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

Page 2

2021

	Fonds affectés			Total
	Fonds non affectés	Recherche et développement (note 4)	Investi en immobilisations	
SOLDE AU DÉBUT	124 917 \$	43 533 \$	1 933 \$	170 383 \$
Résultat net	40 239	-	(1 933)	38 306
Transfert du fonds d'administration au fonds de recherche et développement	(30 000)	30 000	-	30 000
SOLDE À LA FIN	135 156	73 533	-	208 689

2020

	Fonds affectés			Total
	Fonds non affectés	Recherche et développement (note 4)	Investi en immobilisations	
SOLDE AU DÉBUT	108 170 \$	43 533 \$	3 127 \$	154 830 \$
Résultat net	16 747	-	(1 194)	15 553
SOLDE À LA FIN	124 917	43 533	1 933	170 383

	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net	38 306 \$	15 553 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement	1 933	1 194
	<u>40 239</u>	<u>16 747</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(121 063)	(1 653)
Frais payés d'avance	441	1 327
Créditeurs	21 350	1 043
Subventions reportées (note 5)	(22 499)	27 518
	<u>(81 532)</u>	<u>44 982</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(81 532)	44 982
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>449 695</u>	<u>404 713</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>368 163</u>	<u>449 695</u>
Représentée par :		
Encaisse	(5 111)	63 973
Épargne (compte Avantage entreprise)	373 274	385 722
	<u>368 163</u>	<u>449 695</u>

	2021	2020
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	-	\$ 63 973 \$
Compte Avantage entreprise	373 274	385 722
Subventions à recevoir	159 707	39 439
Sommes à recevoir de l'État	8 863	8 067
Frais payés d'avance	11 663	12 104
	<u>553 507</u>	<u>509 305</u>
À long terme		
Immobilisations corporelles (note 3)	-	1 934
	<u>553 507</u>	<u>511 239</u>
PASSIF		
À court terme		
Découvert bancaire	5 111	-
Fournisseurs et frais courus	2 837	1 007
Salaires et vacances à payer	98 267	78 747
Subventions reportées (note 5)	238 603	261 102
	<u>344 818</u>	<u>340 856</u>
ACTIF NET		
Fonds non affectés	135 156	124 917
Fonds affectés		
Investi en immobilisations		1 933
Recherche et développement (note 4)	73 533	43 533
	<u>208 689</u>	<u>170 383</u>
	<u>553 507</u>	<u>511 239</u>

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL

Un administrateur, Marie-Pier Cérat

Dominique Vallières

Un administrateur, Marie-Pier Cérat

Dominique Vallières

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

PLEIN MILIEU (ci-après l' " organisme ") est un organisme à but non lucratif, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 2 août 1994. Il est un organisme de bienfaisance et est donc exempté de l'impôt sur le revenu au sens des Lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu. L'organisme a pour mission l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des jeunes et des personnes faisant usage de drogues.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme a choisi d'appliquer les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la partie III du Manuel de CPA Canada.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les produits de dons et de levées de fonds sont constatés lorsqu'ils sont encaissés.

L'organisme comptabilise les intérêts selon la comptabilité d'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux/durées indiqués ci-dessous:

	<u>Méthode</u>	<u>Taux/Durée</u>
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20%
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30%
Matériel audio-visuel	Amortissement dégressif	30%

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements qui ont été désignés pour être évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse (incluant le compte d'épargne) des comptes-clients et des autres débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et des autres crédateurs.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire.

Utilisation d'estimations

Pour dresser des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction du syndicat doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le syndicat pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. La direction a procédé à des estimations pour établir la durée de vie utile des immobilisations.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	27 840 \$	27 840 \$	-	1 934 \$
Équipement informatique	34 931	34 931	-	-
Matériel audio-visuel	5 274	5 274	-	-
Améliorations locatives	119 119	119 119	-	-
	<u>187 164</u>	<u>187 164</u>	<u>-</u>	<u>1 934</u>

4. AFFECTATIONS INTERNES

Le Conseil d'administration a résolu de créer des affectations internes dont l'objectif est d'accumuler des sommes permettant de soutenir les dépenses futures prévues pour ces affectations. Les variations détaillées survenues dans l'actif net affecté sont les suivantes :

	Solde au 31/03/2020	Affectation de l'exercice	Utilisation de l'exercice	Solde au 31/03/2021
Recherche et développement	43 533 \$	30 000 \$	-	73 533 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

5. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des subventions qui, en vertu d'affectations d'origine externes, sont destinées à couvrir les charges d'activités de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde de ces subventions reportées pour l'exercice sont les suivantes:

	Solde au 31/03/2020	Encais- sement	Consta- tation	Solde au 31/03/2021
Sécurité Publique	41 000 \$	41 600 \$	51 400 \$	31 200 \$
DRSP-Opioïdes	127 565	173 632	211 283	89 914
Ville de Montréal	59 061	77 289	77 289	59 061
DRSP-ITSS		192 882	150 080	42 802
Caisse Desjadins	-	15 000	-	15 000
Ateliers - TM		2 500	1 875	625
SPLI	33 477		33 477	-
	<u>261 103</u>	<u>502 903</u>	<u>525 404</u>	<u>238 602</u>

6. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

En vertu d'un contrat de location échéant le 31 décembre 2021, l'organisme s'est engagé à verser la somme de 30 631\$ pour l'occupation de ses locaux du 4677 rue St-Denis. Les paiements exigibles au cours du prochain exercice se détaillent comme suit :

2022

30 631 \$

7. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs (subventions). Aucune provision pour créances douteuses n'est établie. L'organisme évalue de façon continue les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Les subventions proviennent d'organismes reconnus et font l'objet d'ententes donc le risque est minime.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs. La direction est d'avis que ses instruments financiers n'exposent pas l'organisme à des risques significatifs de crédit et de liquidité. Les créditeurs sont généralement remboursés dans un court délai.

Risque de taux d'intérêt

Les débiteurs, les créditeurs et les avances inter-fonds ne portent pas intérêt.

Le syndicat est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêts fixes. Les taux d'intérêts fixes assujettissent le syndicat à un risque de juste valeur. Le syndicat est exposé à ce type de risque sur son compte avantage entreprise.

8. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. En date du rapport de l'auditeur, la direction de la société est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19, mais elle n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation. En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de la société en date de ces états financiers.

PLEIN MILIEU

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

Page 9

	2021	2020
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
ITSS	150 080 \$	192 881 \$
PSOC	174 175	150 494
Ville de Montréal	108 254	116 449
SPLI	366 712	391 837
Centraide	128 165	76 733
SAA	-	86 103
Sécurité Publique	51 400	56 000
Stratégie Opioïdes/Sur-Dose	211 282	-
Milieu de vie favorable	5 151	13 005
Caisse Desjardins	15 000	15 000
Autres	2 000	44 347
	<u>1 212 219</u>	<u>1 142 849</u>

ANNEXE B - Jeter des PONTS/ Building BRIDGES

PRODUITS

Subventions	<u>-</u>	<u>86 103</u>
-------------	----------	---------------

CHARGES

Salaires et charges sociales		65 284
Loyer		7 829
Frais de transport		691
Formation du personnel		8 911
Frais activités et interventions		3 388
	<u>-</u>	<u>86 103</u>

RÉSULTAT NET

	<u>-</u>	<u>-</u>
--	----------	----------